Hebdo Canada



Volume 3, No 33

le 13 août 1975

Helsinki: Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, 1

Étude de l'ozone de la stratosphère par Environnement Canada, 2

Association canadienne d'urbanisme, 2

Anik III, 3

La sylviculture au secours des terres agricoles au Kenya et au Soudan, 3

Entrée au Canada d'employés de foires, 3

Principes nouveaux de conduite des entreprises internationales, 4

Bourses d'études, 4

Immigration au Canada, 5

Le Quatuor Orford

Un premier prix d'architecture, 6

Echanges de cadets de l'Aviation, 6

Le Canada accueille la neuvième réunion du Commonwealth Air Transport Council, 6

Helsinki: Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

Le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, a participé au sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, tenu à Helsinki et réunissant les représentants de 35 États. Prenant la parole à cette occasion, M. Trudeau a lancé un urgent appel à l'URSS et aux États-Unis, leur demandant de conclure rapidement les négociations sur la limitation des armements stratégiques SALT.

NATIONAL TEST: NO 10 TO TO D NATIONALE

Monsieur Trudeau a profité de cette conférence pour avoir des entretiens avec de nombreux chefs d'État, dont M. Gerald Ford, M. Giscard d'Estaing et M. Leonid Brejnev. Avec ce dernier, il fut notamment question des récents problèmes de pêcheries qui ont surgi entre le Canada et l'Union soviétique. Voici quelques extraits du discours qu'il prononçait, le 30 juillet dernier:

"Avant d'aborder les questions qui nous ont tous amenés à Helsinki, vous me permettrez de m'unir à ceux qui ont pris la parole avant moi pour dire au Président de la Finlande toute ma gratitude pour l'hospitalité qui nous a été réservée ici. Car le Canada s'y connaissant dans l'art de tenir les conférences et, plus récemment, l'art de les décommander, je me sens bien placé pour apprécier le travail magnifique de son gouvernement et son peuple. La route a été longue qui nous a conduits à Helsinki, elle aura aussi été ardue pour tous ceux qui, pendant deux ans, ont pris une part active aux négociations. Nous avons posé de nombreux jalons, au cours de ce long itinéraire

qui nous a menés de Helsinki à Genève et qui nous ramène aujourd'hui à Helsinki;

Premièrement

- nous avons donné au monde un exemple des moyens à prendre pour atteindre un consensus, la confrontation et l'intransigeance dans la négociation, trop fréquentes ailleurs, ayant été écartées;

Deuxièmement

- nous avons accepté l'évolution inévitable des relations internationales mais nous avons tout de même reconnu le danger que représente l'instabilité dont elle s'accompagne et nous nous sommes engagés à tout mettre en oeuvre pour écarter l'hostilité et résoudre



La délégation du Canada dirigée par le premier ministre Trudeau, à la Conférence d'Helsinki.

les conflits. C'est ainsi que nous avons réaffirmé l'interdiction de l'usage de la force entre États, contenue dans la charte des Nations Unies. A cet égard, les frontières étaient déclarées inviolables, mais il ne faudrait pas en conclure pour autant qu'elles sont immuables: nous avons convenus expressément qu'elles peuvent être modifiées par les moyens pacifiques;

Troisièmement

- nous avons reconnu que la sécurité et la coopération n'étaient pas l'affaire exclusive de l'État. Pour instaurer une ère nouvelle en Europe, il faut aussi des contacts entre les individus, des échanges de vues et d'opinions. Il faut pouvoir réunir les familles dont les membres sont dispersés (et je dois dire, à ce sujet, que les démarches entreprises par le Canada, l'Union Soviétique et certains autres pays d'Europe de l'Est connaissent un succès grandissant).

Ces jalons, que nous avons posés, nous tracent une voie aux perspectives illimitées. Il n'en tient qu'à nous maintenant de poursuivre dans la même direction, pour donner à cette voie un caractère permanent. Si nous y parvenons, nous aurons répondu au désir universel de paix et de stabilité. Nous aurons en outre libéré des énergies qui pourront être consacrées à la poursuite d'autres objectifs, à la réduction des effectifs militaires et au désarmement, par exemple, à la mise en place de régimes équitables, dans le cas, entre autres, du droit de la mer, à l'adoption de mécanismes plus sûrs pour le règlement des conflits. Nous aurons, ce qui mieux est, créé un climat plus propice à la lutte contre les énormes disparités qui existent entre les nations ici représentées et celles du Tiers Monde.'

Interdépendance Canada - Europe

"La stabilité que nous voulons apporter à l'Europe sera de courte durée, si nous ne saisissons par l'occasion qui nous est maintenant offerte de créer, ailleurs dans le monde, des conditions qui permettent de relever le niveau de vie des individus (...) de donner de meilleures perspectives d'avenir aux centaines de millions d'êtres humains qui, en dehors de l'Europe, doivent se contenter du minimum vital (...). La sécurité que nous avons recherchée, au cours de ces deux années de négociations, doit maintenant s'étendre à l'extérieur du continent européen".

"Bien qu'un océan les sépare de l'Europe, les Canadiens sont parfaitement conscients que leur destin est lié à celui du continent qui a joué un rôle prépondérant tout au long de leur histoire et que les événements qui s'y déroulent ne peuvent manquer d'avoir une influence considérable sur leur avenir. Il ne fait aucun doute que toute rupture dans la sécurité européenne pourrait avoir de funestes conséquences pour le Canada".

Étude de l'ozone de la stratosphère par Environnement Canada

Une équipe de 25 chercheurs canadiens en poste près du Yorkton, Saskatchewan, est sur le point de commencer le sondage le plus détaillé jamais entrepris dans la stratosphère.

A cet effet, quatre ballons-sondes, chacun propulsé par 15 millions de pieds cubes d'hélium et portant 3,500 livres de matériel scientifique, seront lâchés jusqu'à une altitude de plus de 20 milles pour analyser les effets des fréons, gaz vecteurs pour aérosols, et les effets des gaz d'échappement des appareils supersoniques sur la destruction de la couche d'ozone qui filtre partiellement le rayonnement ultraviolet du soleil.

Ce sondage sera exécuté par le Service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada, en collaboration avec l'Université York, les Universités de Calgary et de la Saskatchewan, ainsi qu'avec un organisme du Gouvernement américain, le National Center for Atmospheric Research, de Boulder, Colorado.

Les données obtenues grâce aux 12 expériences qu'on fera à bord de chacun des ballons seront transmises au sol et serviront à renseigner sur les rapports complexes qui existent entre les différents gaz de la stratosphère et le rayonnement solaire. Jusqu'ici, les chercheurs devaient se contenter de modèles théoriques pour évaluer de façon estimative la réaction de l'ozone avec les polluants chimiques.

La couche d'ozone constitue une protection contre les effets de la radiation des rayons solaires et des rapports récents ont soulevé des inquiétudes quant à ces effets. Les estimations théoriques paraissent indiquer que la disparition de 5% de l'ozone entrainerait une augmentation de 10% du rayonnement ultra-violet à la surface du globe, ce qui pourrait causer une augmentation des cas de cancer de la peau.

C'est la SED Systems Limited, une société appartenant à l'Université de la Saskatchewan, qui a conçu et fabriqué les appareils du sondage et qui les fera fonctionner.

D'une hauteur équivalente à celle d'un édifice de 50 étages, chaque ballon sera observé, dans son vol d'environ 24 heures, par quatre stations de la ligne Pinetree des Forces armées canadiennes. On prévoit que chacun sera entraîné à quelque 600 milles vers l'ouest, dans le sens opposé aux vents prédominants de surface.

La nacelle portant l'appareillage sera récupérée et réaménagée à la fin de chaque expérience pour être utilisée de nouveau dans le vol suivant.

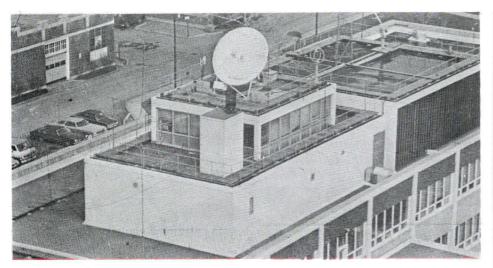
Ce programme fait partie d'une étude de longue haleine, entreprise il y a cinq ans. L'an prochain, on prévoit lâcher d'autres ballons afin de vérifier l'exactitude des données de cette année, et aussi pour avoir une idée des variations qui se seront produites entre-temps.

Association canadienne d'urbanisme

Le ministère d'État aux Affaires urbaines contribuera la somme de \$340,000 à l'Association canadienne d'urbanisme au cours de l'année 1975-76, a annoncé le ministre Barney Danson. La contribution fédérale servira à financer partiellement les programmes nationaux et régionaux de l'Association.

L'Association canadienne d'urbanisme, une organisation non-gouvernementale d'envergure nationale, encourage la participation des citoyens aux questions de planification régionale et urbaine. L'organisation finance ses programmes régionaux et nationaux grâce aux contributions du ministère d'État aux Affaires urbaines, de la Société centrale d'hypothèques et de logement, des gouvernements provinciaux et municipaux, de ses membres et de diverses autres sources.

Au cours des prochains mois, l'Association participera aux préparatifs d'Habitat, Conférence des Nations Unies sur les établissements humains qui se déroulera à Vancouver en juin 1976.



Cette station terrienne Anikom ne compte que 12 pieds de diamètre sur un toit d'édifice à Calgary.

Anik III

Le rendement du satellite Anik 1, lancé en novembre 1972 et celui de Anik II, lancé en avril 1973 ont largement dépassé toutes les prévisions. Il est donc naturel que Télésat Canada espère, avec le nouvel Anik III, offrir les mêmes services de haute qualité et si possible les améliorer.

Anik III n'est guère différent de ses voisins Anik I et Anik II qui se situent respectivement à 5 et à 10 degrés plus à l'ouest dans l'espace. Il n'existe en fait que très peu de différence. Anik III, à l'instar de ses prédécesseurs est muni de 12 voies micro-ondes de grande capacité. Chaque voie peut acheminer soit près de 960 messages simultanés ou soit une émission couleur de télévision.

Les modifications apportées à ce nouveau satellite ne sont pas apparentes. Le rendement des satellites Anik I et II s'est avéré tellement exceptionnel que les mêmes principes de fabrication ont été retenus pour Anik III. Seule une pièce secondaire a été remplacée et ceci à un coût négligeable. Une modification beaucoup plus coûteuse (\$100,000.) fut cependant l'installation d'un nouveau bloc de batteries de 100 lb pour remplacer les premières batteries de Anik III.

Cette nouvelle installation a pour but de prolonger la durée d'Anik III. Il est très important que les batteries soient à l'état neuf; c'est pourquoi même le scellement électronique se fait le plus tard possible juste avant la date du lancement.

La réputation de fiabilité des systèmes de communication Télésat ne cesse de croître au Canada et c'est en grande partie grâce à la grande minutie qui préside à leurs réalisations.

apte à la culture les zones forestières à pluviométrie élevée.

Monsieur W. David Hopper, Président du Centre de recherches pour le développement international, vient d'annoncer l'attribution de deux subventions, l'une de \$165,000 pour financer les expériences de restauration des terres du bassin de l'oued Kerma, dans le nord du Soudan et l'autre de \$199,500 au bénéfice des recherches sur le boisement entreprises au Kenya. Les autorités de ce pays participent à ce même programme pour un montant de \$125,500.

Entrée au Canada d'employés de foires

L'entrée au Canada des employés de foires ou d'expositions sera désormais surveillée de plus près, a annoncé M. Robert Andras, ministre de la Maind'œuvre et de l'Immigration.

"Nous mettons en vigueur ces changements qui se conforment à notre politique stipulant que, autant que possible, tout emploi au Canada doit être offert d'abord à des citoyens ou résidents permanents" a dit M. Andras.

Le ministre a précisé que, dès maintenant, ne seront admises que les personnes d'un carnaval que les dispositions de la Loi sur l'immigration décrivent comme "membres de groupes dramatiques, artistiques, athlétiques ou autres qui entrent au Canada... aux fins de donner des représentations d'un caractère divertissant ou instructif."

M. Andras a expliqué qu'entrent dans ces groupes: les exécutants et artistes des carnavals ainsi que leur personnel de soutien; les exposants particuliers et les gestionnaires de kiosques particuliers et leur personnel de soutien; les conducteurs de manège et les autres personnes qui y sont affectées.

"Tous les autres employés dont ont besoin les carnavals étrangers qui ont l'intention de se produire au Canada devront, autant que possible, être engagés sur place, a ajouté M. Andras. Les catégories d'employés à recruter au Canada comprennent les inspecteurs de la sécurité, les gardiens, les manoeuvres chargés de monter et de démonter les manèges, les tentes et les autres installations, les vendeurs de billets, les contrôleurs de billets, etc..

"Ce n'est que dans les cas où ces catégories d'employés ne sont pas dis-

La sylviculture au secours des terres agricoles au Kenya et au Soudan

Deux pays d'Afrique dont le territoire comporte de vastes superficies sèches ou désertiques en même temps que des terres agricoles bien arrosées font l'expérience de la sylviculture pour augmenter leurs surfaces cultivables.

Au Soudan, les spécialistes de l'Institut de recherches et de vulgarisation forestières du ministère de l'Agriculture dirigent la plantation de rideaux boisés composés entre autres espèces d'eucalyptus et de cassia, afin de protéger les terres arables des vents chauds et secs du désert de Nubie et

et l'avance de ce dernier. La désertification est devenue un problème encore aigu dans cette région depuis que la construction de barrages a mis fin au cycle séculaire des inondations annuelles des affluents du Nil.

Au Kenya, le Service des forêts du ministère des Richesses naturelles a lancé un programme destiné d'une part à transformer les terres marginales de deux secteurs en zones boisées susceptibles de fournir aux collectivités rurales le bois et le combustible dont elles ont besoin, et d'autre part rendre

ponibles sur place, et les Centres de main-d'oeuvre du Canada doivent alors le confirmer, que des visas de travail seront émis à l'intention des ouvriers étrangers", a noté M. Andras.

Le ministre a souligné que cette décision survenait à un moment où les carnavals et les foires étaient en pleine activité et que ce geste fournirait des emplois à des étudiants canadiens et à des ouvriers non spécialisés sans travail.

Principes nouveaux de conduite des entreprises internationales

M. Alastair Gillespie, ministre de l'Industrie et du Commerce a déposé à la Chambre des Communes, le 18 juillet, une nouvelle liste des Principes qui régiront la conduite des succursales canadiennes des entreprises étrangères.

Ces principes directeurs révisés remplacent les principes directeurs de bonne conduite des filiales canadiennes de sociétés étrangères qu'avait présentés en Chambre l'Honorable Robert Winters, le 31 mars 1966.

On s'attend à ce que les entreprises sous contrôle étranger établies au Canada aient un comportement qui bénéficie réellement au Canada. A cette fin, elles devraient pratiquer des politiques leur permettant de renforcer leur indépendance en matière de prise de décisions, leur capacité d'innovation et leur esprit d'entreprise, leur efficacité, et enfin, de s'identifier davantage au Canada et de mieux répondre aux aspirations du peuple canadien.

En vertu de ces objectifs généraux, le gouvernement canadien recommande les principes suivants. Les entreprises sous contrôle étranger établies au

Canada doivent:

1. faire preuve d'un haut degré d'autonomie en matière de prise de décisions et de risques, y compris l'activité innovatrice et la commercialisation de tout

nouveau produit;

- 2. instituer, en tant que partie intégrante de leur activité au Canada une capacité autonome d'innovation technologique, comprenant la recherche, le développement, l'ingénierie, le design industriel et la pré-production; de production, marketing, achats et comptabilité;
- 3. garder au Canada une part suffisante des recettes pour fournir un solide appui financier à leur croissance et à

leur entreprise, tout en distribuant aux actionnaires de justes bénéfices sur le capital investi;

- 4. s'efforcer d'obtenir un mandat international total en matière d'innovation et de développement de marché, quand elles pourront ainsi accroître leur efficacité en se spécialisant dans des activités profitables;
- 5. se montrer dynamiques sur tous les marchés, tant à l'étranger qu'au Canada: ne pas hésiter à développer de nouveaux marchés;
- 6. accroître le degré de transformation des produits de nos ressources naturelles, dans la mesure du possible et du rentable;
- 7. en matière d'achats, rechercher et mettre en valeur des sources d'approvisionnement rentables au Canada:
- 8. inciter leur administration à adopter un point de vue canadien et offrir plus de possibilités de carrières au Canada même, en nommant des Canadiens à des postes de direction supérieurs et intermédiaires, le tout grâce à des programmes de formation bien mûris, et en nommant une majorité de Canadiens au conseil d'administration de toutes les sociétés canadiennes, conformément aux politiques fédérales;

9. créer une structure financière qui permette au public canadien de parti-

ciper au capital;

10. établir une politique des prix visant à assurer des revenus équitables au Canada et à elles-mêmes pour tous les biens et services vendus à l'étranger, y compris les ventes à la société mère et à d'autres filiales.

En ce qui a trait aux achats de la société mère ou de filiales à l'étranger, pratiquer une politique de prix visant à assurer que les conditions soient au moins aussi favorables que celles offertes par d'autres fournisseurs; 11. publier à intervalles réguliers des renseignements sur leur position financière et leurs modes d'opération; 12. donner un appui approprié aux objectifs nationaux reconnus et aux pro-

- grammes établis par le gouvernement, tout en résistant à toute pression, directe ou indirecte, de gouvernements étrangers ou de sociétés apparentées les incitant à agir autrement;
- 13. participer à la vie sociale et culturelle du Canada et donner leur appui aux institutions qui se consacrent à l'avancement social, intellectuel et culturel de la communauté canadienne; 14. tenter de s'assurer que leur accès

à des ressources étrangères, y compris la technologie et le savoir-faire, ne soit pas soumis à des conditions les empêchant d'observer les présents principes directeurs.

Bourses d'études

Le ministre d'État chargé des Affaires urbaines, l'honorable Barney Danson, a annoncé que cent dix étudiants d'universités canadienne recevront une bourse de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour leur permettre de poursuivre des études dans diverses disciplines relatives aux affaires urbaines, communautaires ou régionales, au cours de l'année académique 1975-1976.

Ces bourses sont attribuées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation afin d'encourager la formation et la recherche en matière d'habitation et autres sujets connexes. Pour l'année 1975-1976, la somme globale attribuée à ces fins par le gouvernement fédéral est de \$975,000, ce qui comprend le renouvellement de 80 bourses accordées au cours des années précédentes.

Chaque boursier reçoit de \$1,000 à \$4,500 pour une année scolaire, suivant les circonstances particulières à chacun. De plus, les frais de scolarité. les frais de déplacement du fover à l'université et une allocation pour chaque enfant sont payés par la Société.

Régions

Les boursiers ont été choisis parmi un total de 331 postulants de toutes les régions du Canada. Sur le plan régional, les bourses ont été réparties de la façon suivante: en Colombie-Britannique, 16; dans Les Prairies, 13; en Ontario, 46; au Québec, 30; dans Les Maritimes, 4 et dans les Territoires du Nord-Ouest, 1.

Ces bourses serviront à la poursuite de programmes d'études se rapportant au souci de la Société pour les aspects social, physique, économique et gestionnaire de l'habitation ainsi qu'à des sujets connexes. Voici quelques exemples précis de la recherche à effectuer et de la formation que doivent recevoir les boursiers: des études sur les besoins en logements des particuliers, l'analyse de systèmes et de techniques de construction résidentielle, et l'examen du rôle des compagnies de fiducie dans le financement hypothécaire.

Immigration au Canada

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a rendu publiques en juillet des statistiques trimestrielles qui révèlent que, durant les trois premiers mois de 1975, le Canada a admis 43,448 immigrants, soit une diminution de 1,854 (4.1%) en comparaison du premier trimestre de 1974.

M. Andras a précisé que le total ne reflète pas le nombre de personnes arrivant effectivement au Canada mais plutôt le nombre de personnes qui ont obtenu le statut d'immigrants reçus

pendant le trimestre.

L'année dernière, à la suite de mesures spéciales comme le Programme de rectification du statut d'immigrant de 1973, un nombre inhabituellement élevé de personnes vivant déjà au Canada ont obtenu le statut d'immigrants reçus, a dit M. Andras. Si l'on considère le nombre de personnes qui ont obtenu un visa à l'étranger et qui, arrivées au Canada, sont devenues immigrants reçus, on constate une augmentation de 22.1 p. cent en regard de la même période l'année dernière."

Cette année, nous avons accordé 37,734 visas à l'étranger en comparaison de 30,907 l'an dernier. Le nombre de personnes à qui nous avons octroyé le statut d'immigrants reçus au Canada même a été de 5,714 cette année contre

14,855 l'an dernier.

"Il me fait plaisir de constater, toutefois, que la répartition professionnelle des immigrants en fonction des emplois disponibles au Canada ne cesse de s'améliorer, a dit le ministre. C'est là le fruit de nos efforts de l'année dernière en vue de mieux associer le mouvement migratoire aux besoins de la population active."

Sources

La Grande-Bretagne garde le premier rang des pays source avec 9,124 immigrants (21.0%) et les États-Unis occupent le deuxième rang avec 3,835 immigrants (8.8%).

	Nombre	% de l'immi- gration totale	Rang en mars 1974
Portugal	2,672	6.2	3
Inde	2,372	5.5	5
Hong Kong	2,198	5.1	4
Philippines	1,974	4.5	7
Jamaique	1,967	4.5	6
Guyane	1,132	2.6	11
Italie	1,008	2.3	9
Trinité-et-			
Tobago	990	2.3	10
	-	-	
TOTAL	14,313	33.0	

Immigration dans les provinces

Le pourcentage des immigrants francophones à destination du Québec s'est amélioré au cours de ce trimestre. Ce pourcentage a augmenté de 5.8 points, passant de 21.8% à 27.6%.

L'Ontario continue de dominer toutes les autres provinces en ce qui a trait au nombre d'immigrants reçus avec 24,014 (55.3%), mais les seules provinces qui ont admis un plus grand nombre d'immigrants reçus sont l'Alberta, hausse de 1.4 pour cent, la Colombie-Britannique, hausse de 0.8 pour cent, et la Saskatchewan, hausse de 0.4 pour cent. Le tableau qui suit montre le rang des provinces et des territoires pour 1974 et 1975.

	1975	1974
Ontario	24,014 (55.3%)	25,264 (55.8%
Colombie-Britannique	6,971 (15.3%)	6,908 (15.2%
Québec	5,861 (13.5%)	6,886 (15.2%
Alberta	3,213 (7.4%)	2,736 (6.0%
Manitoba	1,571 (3.6%)	1,624 (3.6%
Saskatchewan	593 (1.4%)	470 (1.0%
Provinces atlantiques	1,161 (2.7%)	1,349 (3.0%
Yukon et T. du NO.	64 (.1%)	65 (.1%
TOTAL	43,448 (100%)	45,302 (100%

Le Quatuor Orford

C'était à Mont Orford, il y a dix ans, que Andrew Dawes et Kenneth Perkins, violonistes, Terence Helmer, altiste et Marcel St-Cyr, violoncelliste, se rencontraient et formaient le Quatuor Orford. Ils y sont retournés, samedi le 26 juillet, pour présenter un concert dans le cadre de la Série internationale du Festival Orford 1975. Cet évènement à marqué leur dixième anniversaire.

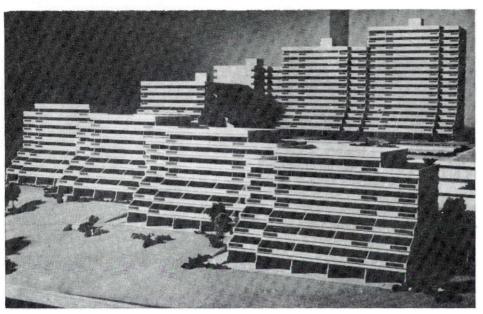
A l'été de 1965, ils étudiaient au Centre d'Art des Jeunesses musicales à Mont Orford lorsque, encouragés par le directeur du camp musical, Gilles Lefebvre, maintenant directeur du Centre culturel canadien à Paris, par leur professeur Lorand Fenyves et, grâce à l'aide du Conseil des Arts du Canada, ils formaient le Quatuor Orford.

Depuis 1965, cet ensemble de calibre international n'a cessé d'évoluer et de se perfectionner. Il a donné des concerts un peu partout au Canada et aux États-Unis. Sous l'égide du Conseil des Arts et du Secrétariat d'État, il a fait des tournées dans la plupart des capitales d'Europe en plus de participer à des festivals internationaux en Italie, en Espagne, en Allemagne et à Porto Rico. En 1968, grâce au professeur Fenyves, le quatuor fut nommé "ensemble instrumental en résidence" à l'Université de Toronto.

En novembre 1974, le Quatuor Orford se méritait le premier prix, à Stockholm (Suède), lors du concours de l'Union internationale européenne de diffusion. Le Quatuor Orford, qui représentait Radio-Canada à ce concours, terminait au premier rang sur un pied d'égalité avec le Quatuor Franz Schubert d'Autriche.

En avril 1975, ils lançaient, au cours d'une tournée européenne qui incluait deux soirées au Mai Musical de Bordeaux, un disque pour "La Guilde Internationale du Disque".

A l'automne de cette année, une importante tournée européenne les amènera en Suède, en Yougoslavie, en Roumanie, en Espagne, en Italie et, pour la première fois, ils visiteront l'U.R.S.S. durant plus de deux semaines. Cette tournée, organisée par Concerts Canada, une section de l'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada, fut rendue possible grâce à la coopération du ministère des Affaires extérieures du Canada.



Le complexe d'habitation des Jardins Mérici, près des Plaines d'Abraham, à Québec, s'est mérité le premier

prix du concours du Conseil canadien de l'habitation.

Un premier prix d'architecture

La conception du projet immobilier des Jardins Mérici a valu aux architectes Gauthier, Guité et Roy de Québec la plus haute distinction accordée par le Conseil canadien de l'habitation à des constructeurs, à des entrepreneurs et à des architectes qui ont contribué de façon importante à l'amélioration de l'habitat au pays.

Ce même bureau d'architectes a déjà remporté deux autres prix: en 1967, la médaille Massey, pour la résidence des Pères à Cap-Rouge; trois ans plus tard, pour un chalet au Mont-Sainte-Anne.

Les prix du concours du Conseil canadien de l'habitation sont offerts périodiquement depuis 1957. La participation des architectes de la ville de Québec à ce concours avait été choisie parmi 280 projets. A la vue et à l'étude des plans et des photos, le jury a d'abord retenu 55 inscriptions, avant de se rendre sur les lieux pour retenir finalement huit projets, dont seulement un du Québec, celui qui remporta le premier prix.

Le projet des Jardins Mérici, près des Plaines d'Abraham et à un endroit qui surplombe le Saint-Laurent, en est à la première phase. Les 500 logements ont été construits par MM. Roland Couillard, Jean-Pierre Ruel et Claude Ruel, grâce à la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui en a assuré le financement.

Les architectes devaient présenter un projet réalisable en plusieurs phases, en tirant parti au maximum de la situation spectaculaire du terrain.

Les bâtiments, bas à la périphérie, afin de ne pas cacher la vue, s'élèvent graduellement vers le centre, où on a placé les éléments les plus hauts. En profitant, en plus, de la dénivellation du terrain, les architectes ont permis d'offrir la vue sur le fleuve à environ 80% des locataires.

Echanges de cadets de l'Aviation

Le ministère de la Défense nationale a annoncé que 63 cadets de l'Aviation royale du Canada ont été sélectionnés pour participer cet été avec des cadets de 13 autres pays au 29e stage du programme international d'échange de cadets de l'Aviation.

La sélection vise à récompenser les

cadets qui ont rendu des services éminents à leur escadron au cours d'une période s'étendant sur plusieurs années.

Cet échange annuel a lieu en juillet et en août et, outre le Canada, les pays participants sont l'Autriche, la Belgique, la Grande-Bretagne, la France, Israël, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suisse, la Suède, les États-Unis et l'Allemagne occidentale.

Pendant leur stage à l'étranger, les cadets canadiens se familiariseront avec les techniques de vol et le mode de vie des pays hôtes.

Il y a au Canada a peu près 25,000 cadets de l'Aviation, âgés de 13 à 18 ans, assignés aux 381 escadrons de la Ligue, de Terre-Neuve au Yukon en passant par les Territoires du Nord-Ouest.

Le Canada accueille la neuvième réunion du Commonwealth Air Transport Council

Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a annoncé que la neuvième réunion du Commonwealth Air Transport Council se déroulerait à Ottawa au centre des conférences du gouvernement canadien du 29 septembre au 3 octobre 1975.

Des délégués de 32 pays-membres du Commonwealth et des Territoires sont attendus. Ils échangeront des renseignements et des vues sur une large gamme de questions aéronautiques dont les mesures de sécurité aéronautique, les méthodes de réduction du bruit, des innovations en matière d'aides à la navigation et de sécurité aéronautique.

Il s'agira de la première réunion du Conseil en dehors du Royaume-Uni en 25 ans. La dernière réunion plénière du Conseil a eu lieu à Londres en 1972.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à M11e Y. DuSault, éditeur.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly. Algunos números de esta publicación

parecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.